

COMPTE RENDU CAPD 27 juin 2014

OPERATION DU SECOND MOUVEMENT

225 personnes ont participé

147 personnes ont muté

78 restent sans poste

2577 postes parus

40, 82 % des collègues obtiennent leur 1^{er} vœu

Les syndicats ont dénoncé une opacité récurrente sur le mouvement concernant les personnels en occitan, qui a entraîné une annexe indiquant le retrait de postes au mouvement. Ce fonctionnement, résolu lors du groupe de travail, ne peut toutefois perdurer les années à venir.

LISTE D'APTITUDE PE

5 candidats, 5 postes

TABLEAU D'AVANCEMENT HORS CLASSE :

84 personnes accèdent au corps de la HC. Comme chaque année, l'administration a contacté les personnels qui avaient déposé une demande de départ à la retraite pour avoir confirmation de leur décision, malgré leur passage prévu à la hors classe. Le SNUipp-FSU salue cette démarche qui n'a rien d'obligatoire et donne une charge de travail supplémentaire aux services déjà débordés. Toutefois, il serait souhaitable que Ministère donne les ratios plus tôt afin que les personnels aient cette information avant le premier mouvement pour ne pas perdre leur poste.

DEMI POSTES EN MATERNELLE : 50 ou 65 % ??

Plusieurs couplages des fractionnés ont été revu pour tenir compte de cette particularité des demi postes qui fonctionnent tous les matins et qui avec la semaine comportant à présent 5 matinées aboutissent à plus de 50 % du temps. Le SNUipp-FSU, qui a toujours dénoncé ce principe des demi-postes, qui déstabilisent les jeunes enfants et les équipes réitère sa demande d'abandonner ce fonctionnement.

Le DASEN regardera lors de la prochaine carte scolaire la priorité qu'il pourra donner éventuellement à la maternelle

JOURNEE DE PRE-RENTREE :

Le SNUipp-FSU 64 demande de la souplesse par rapport aux demandes des équipes.

La pré-rentrée pourra se faire le vendredi 29 quand l'équipe en fera la demandesous réserve que tous les enseignants censés être là (au prorata de leur temps de travail) soient présents.

FERMERTURE A LA RENTREE D'UN POSTE OU UN PES A ETE NOMME

Le DASEN demande à ce que le poste du Professeur d'Ecole Stagiaire soit protégé. Pour le SNUipp-FSU cette décision ne correspond (une fois de plus) pas aux règles qui indiquent qu'en cas de fermeture c'est la personne à titre provisoire ou/et dernièrement nommée qui est victime de la fermeture.

Si nous avons entendu la nécessité de réserver des postes pour les PES, gageant ainsi des postes du premier mouvement, il ne peut y avoir de double peine pour l'équipe. Le SNUipp-FSU continuera à défendre cette position si le cas se présentait à la rentrée.

DEPART EN FORMATION PROFESSIONNELLE :

Le SNUipp-FSU rappelle qu'aucun texte ne peut obliger un collègue à assurer certaines fonctions sous prétexte de son départ en formation.

INEATS

Face à l'opacité, le SNUipp-FSU a demandé à pouvoir disposer d'une liste nominative par barème des demandes d'ineat. Cela sera donné.

ELECTION PROFESSIONNELLES A VENIR :

Le vote par voie informatique avait entraîné une baisse non négligeable de la participation lors des dernières élections. Le SNUipp-FSU, en vue des élections de novembre, demande à ce que l'administration communique suffisamment tôt sur ce sujet.

Deux informations ont déjà été faites, liées à la feuille de paye.

AIDE A LA DIRECTION :

Peu de directeurs ont pu bénéficier des deux jours de décharge qui leur étaient dus pour cause de difficultés de remplacement. De plus, les collègues passés à 4,5 jours ont perdu également du temps de décharge, et non quelques minutes mais bien des heures entières (pour exemple une demi-heure en moins par semaine entraîne une perte de 18 heures à la fin de l'année).

Le SNUipp-FSU demande que ce droit soit appliqué.

Plus De Maîtres Que De Classe

10 projets ont été déposés cette année. Tous n'ont pas reçu de réponse en cette fin d'année. Ils pourront être examinés dans le cadre des ajustements de septembre...

